



Rapport du Conseil Communal Séance du 3 juin 2025

Présents: M. Jean Luc Nosbusch, bourgmestre ;
M. Bruno Domingues Grilo, Mme Lynn Mossong échevins;
M. Emile Wies, Mme Andreza Sanguessuga Nene,
M. Thomas Fellerich, Mme Anne Kohl-Kortum, Mme Cindy Dichter,
Mme Monique Kuijpers, Mme Annemie Loor, conseillers ;
M. Christophe Bastos, secrétaire communal ;

Absences excusées : M. Camille Hoffmann, conseiller ;

Ordre du jour

En séance publique:

Ecole fondamentale

1. Approbation de l'organisation scolaire 2025/2026
2. Approbation du PEP (Plan d'encadrement périscolaire) 2025/2026

Administration générale

3. Approbation de titres de recette 2025
4. Office sociale Régional : Approbation d'un crédit supplémentaire au budget de l'Office social Régional pour une infrastructure téléphonique
5. Approbation d'un crédit supplémentaire : 3/140/615100/99002 – Publicité et avis de presse

Commissions, syndicats et délégations

6. Nomination des membres auprès de la commission du 3^{ème} âge
7. Présentation des logos des commissions consultatives – point sans délibération

En séance à huis clos :

Ecole fondamentale

8. Organisation scolaire : affectation au poste C1 100% pour l'année scolaire 2025-2026
9. Organisation scolaire : affectation au poste C1 100%
10. Organisation scolaire : affectation aux 2 postes C2-4 100% pour l'année scolaire 2025-2026
11. Organisation scolaire : affectation aux 2 postes C2-4 100%
12. Organisation scolaire : affectation au poste C2-4 75% pour l'année scolaire 2025-2026

Tous les points sont adoptés à l'unanimité, à l'exception des points 10, 11 et 12.

Début de la séance à 9:00 heures

En séance publique

1. Approbation de l'organisation scolaire 2025/2026

Le conseil communal approuve à l'unanimité l'organisation scolaire provisoire pour l'année scolaire 2025/2026, sur base de la proposition du comité d'école et de l'avis favorable de la commission scolaire. Le contingent des leçons attribuées s'élève à 633 leçons. En incluant les surplus et les heures d'appuis pédagogiques convertis en leçons, le total des leçons disponibles pour l'organisation scolaire est de 670 leçons.



2. Approbation du PEP (Plan d'encadrement périscolaire) 2025/2026

Le conseil communal approuve à l'unanimité le Plan d'Encadrement Périscolaire (PEP) de la commune pour l'année scolaire 2025/2026, établi en collaboration avec les Maison Relais, l'école fondamentale et la commune et validé par la commission scolaire.

3. Approbation de titres de recette 2025

Le conseil communal arrête à l'unanimité les titres de recettes de l'exercice 2025 pour un montant total de 4 075 382,40 €. Ce montant comprend notamment :

- 3 237 808,00 € au titre du Fonds de dotation globale des communes ;
- 129 370,00 € de subside suivant convention Pacte Climat ;
- 50 248,88 € de subvention pour la zone protégée « Saueruecht » ;
- 21 384,86 € de subside pour l'installation de la signalisation touristique sur le territoire communal ;
- 9 469,00 € de subvention pour l'aménagement de pistes de pétanque et l'installation de tables de tennis près de la patinoire.

4. Office sociale Régional : Approbation d'un crédit supplémentaire au budget de l'Office social Régional pour une infrastructure téléphonique

Le conseil communal approuve à l'unanimité l'allocation d'un crédit supplémentaire de 9 587,96 € décidée par l'Office social régional Beaufort – Bech – Berdorf – Consdorf – Reisdorf pour l'acquisition d'une infrastructure téléphonique. La dépense est cofinancée à parts égales par le Ministère de la Famille et les communes membres.

5. Approbation d'un crédit supplémentaire : 3/140/615100/99002 – Publicité et avis de presse

Le conseil communal approuve à l'unanimité l'octroi d'un crédit supplémentaire de 100 000,00 € à l'article budgétaire « Publicité et avis de presse ». Ce crédit supplémentaire devient nécessaire en raison du nombre important de publications légales obligatoires et de la forte augmentation des tarifs de publication dans la presse. Le montant est imputé sur le boni de l'exercice 2025.

6. Nomination des membres auprès de la commission du 3ième âge

Le conseil communal, suite à l'annulation de la délibération du 13 mai 2025 en raison d'une erreur de vote, procède à la nomination complémentaire de quatre membres pour la commission consultative du troisième âge par la présente délibération rectificative.

Monsieur Dario Ballanti est désigné sur proposition du groupe politique. Mesdames Félicie Kirsch, Sandra Vazzoler et Monsieur Bjarni Brynjarsson sont élus à la suite d'un appel à candidatures citoyennes et d'un vote par scrutin secret.

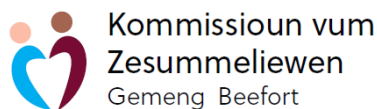
La commission est désormais composée comme suit :

Marco Mossong, Michel Delhasse, Bruno Grilo, Henri Feit, Camille Brandenburger, Dario Ballanti, Félicie Kirsch, Sandra Vazzoler et Bjarni Brynjarsson.

7. Présentation des logos des commissions consultatives – point sans délibération

Point sans délibération.





En séance à huis clos

8-12. Organisation scolaire : affectations aux postes

Le conseil communal procède aux nominations suivantes dans le cadre de l'affectation des postes d'instituteurs pour l'école fondamentale de Beaufort :

Poste C1 100% indéterminé : Anne Kandels ;

Poste C2-4 100% indéterminé : Monique Diederich, Sharon Merkes ;

Poste C2-4 100% pour l'année scolaire 2025-2026: Cynthia Weber ;

Suite aux désistements intervenus après le vote, les postes suivants restent à pourvoir :

1 poste C1 100% pour l'année scolaire 2025-2026 ;

1 poste C2-4 100% pour l'année scolaire 2025-2026;

1 poste C2-4 75% pour l'année scolaire 2025-2026 ;

1 poste C1 50% pour l'année scolaire 2025-2026 : (aucune candidature enregistrée à ce stade).

Fin de la séance à 10:00 heures